

## EDITORIAL

---

Au cours de la dernière décennie, le problème de la pauvreté a été placé de manière croissante au centre des débats sur le développement. Cela est due au triste constat que la croissance économique des pays développés ou émergents peut s'accompagner d'un creusement des inégalités et d'une augmentation de la pauvreté, et au fait que la lutte contre la pauvreté est devenue d'autant plus urgente dans les pays en développement que certains d'entre eux ont connu plus de dix ans de décélération de la croissance. Les institutions d'aide internationales, notamment la Banque Mondiale et le PNUD, ont soulevé la question du lien entre croissance et développement humain et proposé de mettre l'éradication de la pauvreté au centre des politiques de développement.

Depuis ses premiers travaux sur l'emploi et le secteur informel, DIAL s'est intéressé aux problèmes de la pauvreté. Celle-ci est aujourd'hui au cœur d'un de ses deux axes de travail, consacré au thème de la croissance, la redistribution et les inégalités (l'autre axe traitant des questions de compétitivité). La pauvreté est aussi au centre du programme de recherche de l'Unité Mixte de Recherche que les chercheurs de DIAL appartenant à l'IRD ont proposé à leur institution de mettre en place dans les prochains mois.

Les deux articles présentés dans ce numéro sont consacrés à ce thème. Le premier propose une lecture critique du Rapport sur le Développement dans le Monde que la Banque Mondiale doit consacrer à ce sujet cette année. Le précédent Rapport de la Banque consacré à ce thème, datant de 1990, avait eu un grand impact sur la communauté du développement et on peut espérer qu'à son tour le Rapport 2000 suscite de nombreux débats et commentaires. La critique présentée ici porte sur le premier projet de ce rapport, disponible depuis quelques mois (la version finale devrait paraître à l'automne de cette année). La lecture de cette première ébauche permet de mieux mesurer l'évolution des connaissances et des approches de la pauvreté ; elle permet aussi d'entrevoir certaines limites et insuffisances des orientations proposées par la Banque.

Une des difficultés de l'analyse que le Rapport de la Banque met en évidence est le fait que la pauvreté n'est pas un phénomène statique : Nombre de personnes ne sont pas « pauvres » ou « riches » de manière permanente, mais évoluent entre ces différents états à différents moments de leur vie. L'analyse de cette « dynamique » paraît indispensable à une bonne compréhension de la pauvreté. C'est à cette question que s'attache le deuxième article. Dans le cas concret du Pérou, l'analyse des enquêtes en panel existantes permet de mesurer ces phénomènes d'entrée et sortie de la pauvreté. L'article met en évidence l'importance de ces évolutions dans le temps et les implications que ce phénomène devrait avoir pour les politiques de lutte contre la pauvreté.

Pour conclure cet éditorial, DIAL a le plaisir d'annoncer la dernière de ses réussites universitaires. En juin de cette année, Florence Arestoff a soutenu sa thèse de doctorat de sciences économiques consacrée à l'« Efficacité comparée de l'éducation publique et privée – Une application micro-économétrique au cas de Madagascar ». Comme c'est la tradition pour les doctorants de DIAL, Mademoiselle Arestoff a été reçue avec mention très honorable, félicitations du jury et proposition pour un prix de thèse...

## SOUS LE MARCHÉ, LES PAUVRES

### Commentaires critiques sur la première version du rapport "Attacking Poverty"

Alors que la plupart des pays les plus pauvres du monde sont engagés, sous l'impulsion des institutions de Bretton Woods, dans l'élaboration de Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP), le rapport sur le développement dans le monde 2000/2001 consacré précisément au thème de la lutte contre la pauvreté est particulièrement attendu. La Banque Mondiale a pour l'instant rendu public, pour commentaires, une première version de ce rapport qui sera finalisé à l'automne prochain.

C'est également l'occasion, dix ans après le rapport sur le développement dans le monde de 1990 intitulé « La Pauvreté », de faire le point de l'évolution des connaissances et des idées sur ce thème. Le rapport de 1990, qui reflétait l'émergence du thème de la pauvreté monétaire dans les préoccupations des institutions internationales et des gouvernements des pays en développement, proposait une stratégie à deux composantes, complétées par des actions ciblées.

- La première était une politique économique basée sur l'ouverture et les incitations de marché destinée à créer une croissance rapide fortement consommatrice de main d'œuvre<sup>1</sup>.
- La seconde composante consistait à assurer aux pauvres un minimum de services sociaux, parmi lesquels les soins de santé primaire, le planning familial, la nutrition et l'enseignement primaire.
- Un combat total contre la pauvreté nécessitait de plus que ces stratégies soient complétées, pour les personnes fragilisées individuellement (malades, personnes âgées) ou collectivement (accident climatique), par des actions ciblées de mise en place de filets de sécurité.

Au cours de la décennie qui a succédé à ce rapport, la lutte contre la pauvreté est devenue progressivement la préoccupation principale, pour le moins dans les intentions, des agences internationales de développement ; elle est également en train de s'imposer, bon gré mal gré, comme la base des stratégies de développement des pays pauvres.

D'un point de vue factuel, le bilan que l'on peut faire de cette décennie est cependant mitigé. Le nombre de pauvres, au sens monétaire, a globalement stagné. Mais cette « stabilité » provient de l'équilibre entre des situations très différenciées à travers l'espace. Au niveau régional, on constate que la pauvreté s'est accrue dans toutes les régions du monde à l'exception de l'Asie de l'est<sup>2</sup> où elle a fortement régressé.

L'analyse de la pauvreté a pour sa part considérablement progressé, et le rapport « Attacking Poverty » offre une imposante synthèse d'une masse impressionnante de travaux récents sur ce thème. On peut retracer les

principaux axes de ce rapport en décrivant les évolutions quant au diagnostic et stratégies recommandées, par rapport à son prédécesseur de 1990.

« *La pauvreté est plus la privation de capacités fondamentales que la seule insuffisance de revenus* ». Le rapport de 1990 étendait la définition de la pauvreté à la privation de biens fondamentaux (éducation, santé, nutrition), mais en fait conduisait la plupart de ses analyses à partir d'une approche monétaire. Dans le rapport 2000, les dimensions de la pauvreté sont multiples et doivent recueillir une égale attention. On passe de la notion de manque de biens (monétaires ou essentiels) à celle d'absence de capacité de choix. De nouvelles dimensions telles que l'impuissance ou la vulnérabilité sont prises en compte.

*Les causes politiques, institutionnelles et sociales de la pauvreté sont largement mises en avant, de manière indissociable des causes économiques.* Le capital social constitue un facteur aussi important, parmi les facteurs de pauvreté, que le capital humain ou le capital physique. Cela est vrai au niveau des individus et des ménages, dont la possession d'actifs sociaux est capitale pour échapper à la pauvreté, mais aussi des sociétés humaines : la cohésion sociale, l'absence de discrimination ou de trop fortes inégalités se révèlent être des facteurs déterminants de la qualité et du niveau de la croissance économique. « *Les rapports entre individus ne sont pas régis seulement par les marchés, mais aussi par un ensemble d'institutions, de normes et de valeurs* ». C'est dans la façon dont les institutions entendent et reflètent les aspirations des citoyens pauvres que réside un élément central de la lutte contre la pauvreté, auquel est donné le nom de démarginalisation (*empowerment*). L'orientation pro-pauvres des institutions publiques (et notamment la lutte contre la corruption), la promotion de la diversification des actifs sociaux, le renforcement de la cohésion nationale forment donc des aspects politiques, institutionnels et sociaux indispensables d'une stratégie performante de lutte contre la pauvreté.

*Les politiques publiques doivent promouvoir l'efficacité mais aussi la sécurité.* La vulnérabilité aux chocs est une dimension essentielle de la chute dans la pauvreté. Non seulement les chocs défavorables altèrent les conditions de vie des ménages mais ils entraînent des effets difficilement réversibles et « *contribuent à maintenir les groupes démunis dans des situations de pauvreté* ». La protection et la prévention contre un certain nombre de chocs est envisagée dans le rapport : chocs de nature idiosyncrasique (maladie par exemple), instabilité des marchés, crise financière, catastrophes naturelles. Le rapport reconnaît clairement à ce sujet que les politiques de réformes menées dans les deux dernières décennies « *ont occasionné des gagnants et des perdants, y compris chez les pauvres* », et qu'un aspect des

<sup>1</sup> L'ouverture et la concurrence devant accroître les rendements des facteurs abondants, à savoir dans les pays pauvres le travail non qualifié.

<sup>2</sup> Et d'une manière moindre du Moyen Orient.

politiques de sécurité est de protéger ces perdants. L'optique de filet de sécurité, abordé superficiellement en 1990, est davantage mis en avant en 2000 en préconisant une approche modulaire basée sur une panoplie d'instruments : assurances, aide ciblée, transferts redistributifs, fonds sociaux, micro-financement.

*Des réformes de libéralisation au niveau micro-économique doivent succéder aux réformes macro-économiques.* Pour que les pauvres acquièrent des actifs et en tirent les meilleures opportunités, il faut que les « marchés fonctionnent en faveur des pauvres ». Or, ces marchés sont sujets à de multiples micro-entraves, résultant de la bureaucratie ou de la corruption, qui appellent à une dérégulation au niveau micro-économique. A nouveau, aux niveaux micro et local, l'efficacité économique ne peut s'envisager indépendamment de l'efficacité institutionnelle, et c'est la complémentarité des différents acteurs –Etat, secteur privé, société civile et populations- qui libère les forces économiques et permet d'accroître les opportunités pour les pauvres.

Ce tryptique –démarginalisation, sécurité, opportunités- est au cœur des stratégies préconisées par la Banque Mondiale. Il est complété par des recommandations à l'attention de la communauté internationale portant sur une meilleure utilisation de l'aide et une mobilisation pour la production de « biens publics globaux. »

Un point particulièrement attendu par les lecteurs était probablement le traitement accordé à l'impact des réformes économiques passées, dont la Banque Mondiale s'était faite l'ardent défenseur et souvent le promoteur. Sur ce point, ceux qui espéraient un réexamen de la question par l'institution<sup>3</sup> ne devraient pas être déçus. Le bien fondé des réformes de libéralisation n'est pas mis en doute en lui-même. Mais au travers des réserves faites sur le rythme, l'ampleur ou les conditions institutionnelles souhaitables à un processus de réforme, c'est en fait une analyse lucide des résultats mitigés obtenus par deux décennies de libéralisation qui est conduite. Constat après constat, il n'existe pas de réformes –libéralisation financière, privatisation, ouverture commerciale, démantèlement des entreprises publiques, abolition des subventions publiques, réforme fiscale, dérégulation des marchés des matières premières- qui échappent à la critique d'avoir, dans un contexte particulier, entraîné une aggravation des conditions de vie de segments de populations pauvres.

En particulier le modèle économique d'ouverture économique qui constituait la base des stratégies préconisées par le rapport de 1990 est largement mis en cause. « *La théorie du commerce international prévoyait que la libéralisation entraînerait une croissance*

*intensive en main d'œuvre peu qualifiée... Au contraire, les faits montrent que, durant les 15 dernières années, les rendements relatifs des qualifications ont augmenté et non baissé* ». Aussi peut-on dire que « *l'ouverture a été associée à une détérioration dans la croissance des revenus pour les 40% les plus pauvres.* » Encore une fois, c'est la question institutionnelle qui est au cœur de l'efficacité des réformes économiques : « *Les crises financières des années 1990, en particulier, ont montré l'importance de créer des institutions adéquates, de souscrire à des codes de conduite, de promouvoir le capital social avant que des réformes en faveur du marché ne soient adoptées.* »

Sous certains aspects « *Attacking Poverty* » apparaît comme un rapport magistral –par la somme des connaissances qu'il mobilise-, novateur –par l'adoption de thèmes nouveaux pour la Banque Mondiale comme celui des institutions ou de la promotion de la sécurité-, et courageux –par la critique des politiques de réformes macro-économiques passées. On peut cependant estimer qu'il est, sous la forme actuelle, nettement moins opérationnel que ne le sont habituellement les rapports sur le développement dans le monde, et en particulier celui de 1990. La complexification croissante de la problématique de pauvreté et une certaine perplexité devant le résultat des réformes passées confèrent un caractère plus fédérateur que mobilisateur aux stratégies préconisées. Cela peut notamment s'observer à travers quatre observations principales.

### ***1. Les pauvres deviennent insaisissables***

La reconnaissance des dimensions multiples de la pauvreté est à la source d'une richesse d'analyse incontestable. Tour à tour, le dénuement matériel, la malnutrition, l'analphabétisme, la maladie, l'impuissance, la vulnérabilité, l'insécurité, la marginalisation sont invoqués comme des facettes différentes du même concept. Pauvres et pauvreté en deviennent relativement insaisissables, changeant de composition et de nature selon que l'on privilégie telle ou telle dimension. L'encadré ci-contre portant sur Antananarivo illustre une telle difficulté et donne un aperçu de la difficulté de définir des politiques destinées à des cibles aussi mouvantes.

Lorsqu'on lit dans le rapport, entre autres exemples, que « *la pauvreté, c'est aussi la peur de l'avenir* », on en vient à penser qu'à travers la pauvreté, c'est en fait le mal-être que l'on veut atteindre. Le passage d'une stratégie de croissance du bien-être à une de diminution du mal-être est une évolution importante<sup>4</sup>, mais l'expérience montre que de tels concepts sont rarement opérationnels.

D'autant plus que les pauvres ainsi définis forment des agrégats statistiques de population et non des groupes au sens sociologique du terme. Les personnes âgées, les familles marginalisées, les déciles de revenus inférieurs constituent des « rassemblements » de pauvres ; ce ne sont pas des structures sociales vivantes, avec leurs

<sup>3</sup> Ceux qui espéraient un mea culpa le seront un peu plus car le rôle de la Banque dans ces réformes n'est pas vraiment évoqué, sauf peut-être de manière sibylline dans cette phrase : « *Durant le sommet du rush vers la réforme, la vue dominante était que les réformes devaient être introduites aussi vite que possible afin de prendre avantage de la « fenêtre d'opportunité » que donnait la présence de gouvernements pro-réformes. Cette façon de voir est en train de changer.* »

<sup>4</sup> Les respectifs des individus changent du tout au tout entre les termes de cette alternative.

règles et leurs normes. L'analyse des relations sociales et politiques entre les pauvres et le reste de la population ne peut se faire qu'à travers celle des groupes sociaux pertinents. La lutte contre la pauvreté ne peut s'appuyer en pratique sur des segments de population, mais bien sur des groupements villageois, des associations de producteurs, des communautés rurales, des coopératives urbaines – tous groupes qui, incidemment, ne comprennent pas uniquement des pauvres mais incluent leurs propres élites.

## **II. L'absence de conflits et de nécessité d'arbitrage**

A la lecture du rapport, les stratégies de lutte contre la pauvreté donnent rarement lieu à des dilemmes ou des conflits nécessitant des arbitrages délicats. Il en ressort une vision de la gouvernance sans grandes aspérités, qui risque de ne pas offrir de guide opérationnel aux hommes politiques qui devront, au quotidien, définir et mettre en œuvre les politiques de lutte contre la pauvreté. Il n'existe ainsi pas de dilemmes, mais au contraire une complémentarité, entre efficacité et équité : « *Dans le monde réel, fait d'information imparfaite et de marchés imparfaits, équité et efficacité sont inextricablement liés* ». Ainsi de nombreuses études sont mobilisées pour montrer que l'inégalité est défavorable à la croissance, alors que d'autres études non mentionnées font état de résultats beaucoup plus ambigus<sup>5</sup>.

Il n'est pratiquement jamais question d'opposition d'intérêts entre riches et pauvres, là encore c'est la complémentarité qui est mise en avant pour plaider pour la mise en place d'une coalition pour vaincre la pauvreté. Ainsi le rapport n'aborde pas le thème de la fiscalité, où les intérêts des uns et des autres ne peuvent que s'opposer, et effleure seulement celui de la redistribution des dépenses publiques. La réforme agraire est analysée comme une stratégie anti-pauvreté, mais en la situant dans le cadre étroit du marché. De même les questions d'arbitrage politique entre groupes contenant des pauvres ne font pas l'objet de développement. Une dévaluation, par exemple, conduit fréquemment à améliorer le sort des pauvres ruraux tandis qu'elle aggrave celui des pauvres urbains.

Parce qu'il minimise les possibilités de conflit, le rapport ne met pas suffisamment l'accent sur la nécessité de procédures d'arbitrage et notamment d'une administration respectée et compétente. Une des raisons principales de l'échec des efforts d'ajustement dans les pays les plus pauvres se trouve cependant dans la faible capacité de l'Etat à arbitrer en faveur des groupes défavorisés. De fait, le problème de l'insuffisante capacité de l'Etat à définir et mettre en œuvre des politiques économiques adaptées se posera de manière encore plus aiguë dans le cas de politiques orientées vers la lutte contre la pauvreté.

## **III. L'environnement international est insuffisamment analysé**

Le diagnostic général du rapport met à juste titre l'accent sur l'inégalité géographique comme un aspect fondamental de la pauvreté mondiale : « *La distribution mondiale des revenus devient de plus en plus inégale, du fait principalement de l'inégalité croissante entre nations... L'inégalité à l'intérieur des nations, et son effet sur la croissance des pays, ne joue qu'un rôle mineur dans la dynamique globale d'inégalité* ». C'est la divergence des sentiers de croissance entre pays qui est la cause principale de cette inégalité croissante.

Une des causes de cette divergence est la différence de « qualité » des politiques poursuivies par les différents pays. Mais, ne peut-on pas penser que la nature des relations internationales a, elle aussi, un effet sur cette dynamique d'inégalité croissante ? Alors qu'il est reconnu que les politiques nationales d'ouverture ont souvent contribué à aggraver les inégalités au niveau national, l'hypothèse que la libéralisation à l'échelle globale ait concouru à la divergence entre nations n'est pas analysée.

A de rares exceptions près, le rapport fait l'impasse sur les conséquences des relations internationales sur l'évolution de la pauvreté. Les relations commerciales internationales, mises au devant de la scène à Seattle, ne sont pas traitées. Les relations financières sont évoquées à travers l'analyse de la crise asiatique. Mais on aimerait savoir, analyse à l'appui, si par exemple taxer les transferts de capitaux à court terme – la fameuse taxe Tobin – est oui ou non une bonne idée ou s'il est souhaitable et possible d'encourager sans restriction les investissements dans les pays en développement.

## **IV. Les recommandations sont complexes à mettre en œuvre**

Contrairement au rapport de 1990 qui proposait une stratégie claire et universelle, « *Attacking Poverty* » se borne à définir des orientations générales. Il est moins facile de concevoir en termes concrets ce que signifient, du point de vue des actions des gouvernements et des bailleurs de fonds, les trois axes proposés par le rapport actuel, démarginalisation, sécurité et opportunité. L'analyse sociale et institutionnelle des causes de la pauvreté est convaincante, mais elle n'est pas accompagnée de recommandations politiques précises et laisse de nombreuses questions en suspens : comment accroît-on le capital social des plus pauvres, comment améliore-t-on la cohésion sociale, comment mesure-t-on et corrige-t-on la vulnérabilité ? comment démarre-t-on une politique efficace avec des institutions faibles ?

On ne peut attendre des recettes toutes faites en réponse à de telles questions, mais le risque est que l'enlèvement dans la complexité ne fasse oublier quelques idées simples. Ainsi, la pauvreté est largement concentrée dans le monde, trois pauvres sur quatre vivent en Afrique sub-saharienne et dans le sous-continent indien. Or non seulement, le rapport n'isole pas la problématique de ces espaces, mais il s'étend longuement sur des questions qui ne les concerne guère (crises financières, systèmes nationaux d'assurance).

Ou encore, la croissance de l'agriculture est un élément évidemment central pour une large majorité des pauvres

<sup>5</sup> Voir pour un point de la question : Cogneau, Guénard (1999), « *Les inégalités et la croissance : une relation introuvable ?* », DIAL.

dans le monde, or le rapport ne semble ne rien avoir à dire sur le rôle et le contenu des politiques agricoles. Enfin l'efficacité des politiques de santé et d'éducation publique est capitale pour les plus pauvres du monde entier, et pourtant on ne semble pas avoir progressé dans la compréhension de cette question depuis le rapport de 1990.

jugeront difficilement opérationnel un rapport qui part sur un tel préalable. Il s'agit néanmoins d'une attitude nouvelle pour les économistes de la Banque Mondiale.

Le deuxième point remarquable est la nouvelle position recherchée de la Banque Mondiale en tant qu'avocat des pauvres dans le monde<sup>6</sup>, position en nette rupture avec son

### Lutter contre les pauvretés ?

Si la multi-dimensionnalité de la pauvreté est aujourd'hui universellement reconnue, la plupart des analyses menées dans les PED restent basées sur une approche monétaire du phénomène, parfois élargie à certains besoins fondamentaux (santé, éducation). Dans les pays développés, un certain nombre de travaux récents se sont attachés à appréhender par voie d'enquêtes d'autres dimensions de la pauvreté, basées notamment sur des scores de conditions d'existence et des mesures plus subjectives de perception des niveaux de vie. Les résultats obtenus, aussi bien en Europe de l'ouest que dans les pays en transition, montraient que, bien que liées entre elles, ces différentes approches étaient faiblement corrélées et ne permettaient donc pas d'identifier les mêmes catégories de pauvres. Une enquête réalisée par le projet MADIO dans la capitale malgache en 1998 a permis d'appliquer cette méthodologie pour la première fois dans un PED.

Sept mesures de pauvreté ont été élaborées, quatre issues d'approches objectives et trois subjectives. Pour tester les liens entre ces différentes formes de pauvreté, le seuil de pauvreté été fixé de façon à retenir comme pauvres dans tous les cas le tiers de la population la plus démunie pour chaque indicateur, ce qui correspond à l'incidence de la pauvreté monétaire dérivée de la ligne internationale de 1 dollar par tête en parité de pouvoir d'achat.

On constate que seulement 2% de la population d'Antananarivo cumulent l'ensemble de toutes les formes de pauvreté. A contrario, 78% de la population en présente au moins une forme.

• <b>Pauvreté monétaire (conso &lt; 1\$ par tête)</b>	<b>32%</b>
• Pauvreté "objective" non monétaire :	
- en termes de conditions d'existence (pauvreté d'existence)	35,0%
- en termes de capital humain	32,6%
- en termes d'exclusion sociale	34,6%
• Pauvreté "subjective" :	
- Perception générale :	33,0%
- Non satisfaction des besoins jugés vitaux	34,5%
- Difficultés financières	33,9%
<b>Cumulant les différentes formes de pauvreté</b>	<b>2,4%</b>
Cumulant les 4 formes de pauvreté " objective"	7,1%
Cumulant les 3 formes de pauvreté " objective" non monétaire	8,9%
Cumulant les 3 formes de pauvreté "subjective"	11,9%
<b>Présentant au moins une forme de pauvreté</b>	<b>77,7%</b>

Source : Enquête 1-2-3 MADIO, phase 3, Antananarivo, 1998, nos propres calculs.

### V. En conclusion

Ce rapport, par la somme de connaissance qu'il mobilise sur une question actuellement centrale, deviendra probablement une référence utile et nécessaire pour tous les acteurs du développement. Il est également important parce qu'il dévoile ce qui pourrait être un changement de culture de la part de la Banque Mondiale.

Le rapport a en effet les défauts de ses qualités. S'il peut être jugé insuffisamment opérationnel, c'est en bonne partie parce qu'il évite de décliner une doctrine prêt-à-penser, comme on l'a souvent reproché aux analyses en provenance de cette institution. Dans son introduction le rapport prévient que : « la diversité des situations rencontrées montre que les causes sont différentes, et donc que les stratégies à appliquer doivent aussi l'être ». Certains apprécieront cela comme du simple bon sens, d'autres

image internationale.

On peut se demander jusqu'à quel point l'institution pourra réellement relayer les revendications des pauvres si celles s'éloignent des positions traditionnelles de la Banque sur la mondialisation, l'ouverture et la libéralisation par exemple. On remarquera également que cette dernière se positionne avant tout comme défenseur des pauvres face à leur propre gouvernement. Elle est moins à l'aise sans doute pour défendre ces mêmes pauvres dans le jeu international, vis-à-vis des politiques des institutions internationales et des pays riches. Sans doute est-elle dans ce domaine largement juge et partie.

<sup>6</sup> Comme le montre également les travaux parus à peu près simultanément sous le titre : « Voices of the Poor ».

## DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE : LE CAS DU PÉROU

L'économie péruvienne après avoir bénéficié d'une phase d'expansion rapide sur la période 1993-1997 (dépassant 6% en moyenne par an) connaît, à l'égal d'autres pays de la sous-région touchés par la crise asiatique, un net ralentissement de sa croissance. Celle-ci stagne à 0.5% et les dépenses par tête des ménages ont diminué de 8% entre 1997 et 1999. Le Pérou a connu depuis 1991 de profonds bouleversements macroéconomiques qui ont marqué un virage radical dans sa politique économique : les entreprises d'Etat ont été pour la plupart privatisées ; les subventions et les contrôles des prix ont été supprimés ; le marché du travail a été libéralisé en même temps que la dépense sociale a été multipliée par trois entre 1993 et 1998 (de \$63 par tête à \$174). Dans cette nouvelle conjoncture macroéconomique défavorable, les lancinants problèmes de la pauvreté qui touche près de quatre péruviens sur dix (et six sur dix en milieu rural) et de l'inégalité qui demeure particulièrement élevée (un coefficient de Gini de 0.48) ont été remis à l'ordre du jour des débats académiques et politiques. Au Pérou, certains ont vu dans la non-amélioration de ces indicateurs une mise en cause de l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté et de la capacité de la croissance économique à réduire les inégalités et la pauvreté.

Cependant, les jugements sur les progrès décevants obtenus en matière de niveaux de vie et d'inégalité reposent sur une vision statique, fondée sur la comparaison des indicateurs d'une année donnée avec ceux des années précédentes. Seuls les soldes nets de pauvreté ont été considérés et non les trajectoires des ménages au cours du temps. D'importantes questions demeurent sans réponse. Quelle proportion de la

population se trouve en situation de pauvreté permanente et quel pourcentage des pauvres d'une année donnée concerne des « pauvres transitoires »? Les pauvres permanents ont-ils des caractéristiques différentes de celles de pauvres transitoires ? De quelle manière cette approche dynamique de la pauvreté amène à reconsidérer les politiques de lutte contre la pauvreté ? Peu de pays en développement sont armés pour répondre à ces questions car cela suppose de disposer d'un suivi à grande échelle des mêmes ménages au cours du temps ; or les enquêtes qui le permettent sont plutôt rares dans ces pays.

Cependant, depuis peu le Pérou dispose d'un panel de ménages ayant une couverture nationale (voir encadré). En profitant de cette nouvelle base de données, une étude conjointe entre l'Institut National de Statistique et d'Informatique (INEI) péruvien et DIAL a été menée sur la dynamique de la pauvreté au cours de la période 1997-1999 dans laquelle sont abordées les questions posées ci-dessus. Nous en présentons ici les principaux résultats.

### I. Les entrées et sorties de pauvreté

L'incidence de la pauvreté est passée de 37,3% en 1997 à 39,2% en 1998 pour les ménages du panel et progresse encore à 42,7% en 1999. Ces évolutions peuvent paraître très modérées compte tenu du fait que les dépenses par tête dans le panel diminuent pendant deux années consécutives d'environ 6%. Le suivi des trajectoires des mêmes ménages dans le temps, en nous permettant de distinguer entrées et sorties de pauvreté, révèle une image plus complexe et nuance le relatif immobilisme des indicateurs statiques du solde net de pauvreté.

Une façon synthétique d'apprécier les flux entre pauvreté et non pauvreté est de construire des matrices de transition. Dans ces matrices, les lignes se réfèrent à la situation des individus à l'année initiale, tandis que les colonnes se réfèrent à la situation des mêmes individus à une date ultérieure. Dans le tableau suivant, on constate qu'alors que le solde net de l'incidence de pauvreté ne varie que de 2 points, 28.3% des individus des ménages pauvres en 1997 sont sortis de la pauvreté en 1998. En revanche, un non-pauvre sur cinq entre en pauvreté entre ces deux années.

D'autres caractéristiques de transitions peuvent être relevées. En effet, il est intéressant d'observer

#### Les données de panel ENAHO

A partir de 1996 l'INEI, avec l'appui de la BID et dans le cadre du programme MECOVI d'amélioration des enquêtes ménages sur les niveaux de vie, dispose d'une nouvelle base d'information sur l'évolution récente de la pauvreté au Pérou. Les enquêtes nationales des ménages (ENAHO) que nous utilisons ont été conçues dès le départ comme des enquêtes intégrant une dimension panel importante. Elle a une couverture nationale et des inférences peuvent être tirées au niveau de sept zones géographiques ainsi que sur les domaines urbain et rural. On dispose de 3100 ménages et près de 15000 individus sur l'ensemble de la période 1997-1999. La dimension panel représente un peu plus de 50% de l'échantillon total. Outre les informations relatives au logement et les caractéristiques démographiques des individus, les enquêtes ont une section relative à l'éducation, la santé, les dépenses, les revenus, l'emploi, etc. Les enquêtes analysées ont été réalisées au dernier trimestre de 1997, 1998 et 1999.

Les données de ces enquêtes ont été complétées avec les données issues des recensements des municipalités réalisés en 1994 et 1997. On a pu ainsi considérer non seulement les caractéristiques des ménages et des individus qui les composent mais aussi des variables localisées, comme la dotation en biens publics (santé et éducation), l'éloignement, la quantité et qualité des routes, la densité économique.

Transitions de pauvreté 1997-1998

Pauvreté en 1997	Pauvreté en 1998		Total
	Non pauvre	Pauvre	
Pauvres (37.3)	28.3	71.7	100.00
Non pauvres (62.7)	60.8	19.9	100.00
<b>Total</b>	<b>60.8</b>	<b>39,2</b>	100.00

Source: Elaboration propre à partir de ENAHO 1997-IV et 1999-IV.

l'importance de la mobilité selon le degré de pauvreté et selon les zones rurales et urbaines. On note ainsi qu'un peu plus de 40% des pauvres extrêmes (individus dont la dépense est inférieure au coût du panier alimentaire permettant de consommer 2318 kcal.) ont réussi à accroître leurs dépenses au point de sortir de la pauvreté extrême sans pour autant échapper complètement à la pauvreté. Cependant, près de six « extrêmes pauvres » sur dix demeurent dans la même condition. Quant aux pauvres non extrêmes, près de 40% sortent de la pauvreté tandis que 20% d'entre eux plongent dans la pauvreté extrême. Parmi les 20% des non pauvres qui sont entrés dans la pauvreté, les quatre cinquièmes ont réussi à maintenir un niveau global de dépenses supérieur au coût du panier alimentaire et le cinquième restant est tombé dans la pauvreté extrême. Ces résultats sont d'une grande importance dans l'évaluation des politiques de lutte contre la pauvreté qui tentent de cibler en priorité les « extrêmes pauvres ».

#### Des lignes de pauvreté spécifiques à chaque région

Des lignes de pauvreté spécifiques à chacune des régions ont été définies tenant compte des différences dans les structures de consommation, des différences de niveaux de prix et des prix relatifs. Ceci permet d'obtenir un chiffre national de pauvreté et de comparer l'incidence de la pauvreté pour les ménages résidant dans les différentes régions. Dans les comparaisons inter temporelles des dépenses on a utilisé les indices de prix désagrégés en huit grands sous-groupes pour les 25 capitales départementales.

On constate par ailleurs que les entrées en pauvreté sont deux fois plus importantes pour les résidents en zones rurales que pour ceux des zones urbaines, de même que les sorties sont environ 40% plus fréquentes en zones urbaines. Rappelons que la pauvreté malgré un poids démographique moindre se concentre dans les zones rurales.

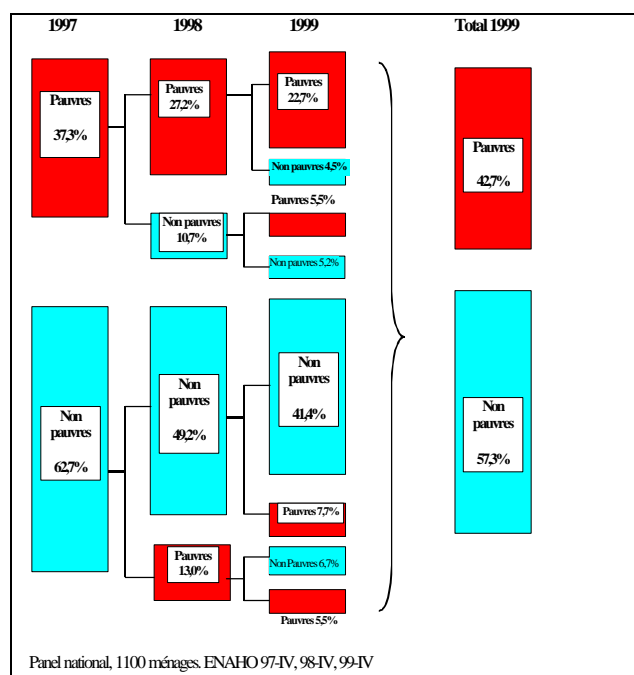
Afin de tester la sensibilité de nos résultats à la définition de la ligne de pauvreté et aux erreurs de mesure des dépenses, on a élargi d'une part la ligne de pauvreté à une frange de 10% de part et d'autre de celle-ci et, d'autre part, on a écarté les transitions provoquées par de petites variations des dépenses (moins de 10%). Les conclusions sont sensiblement les mêmes, indiquant le fait que les entrées et sorties de pauvreté sont assez franches. Ceci est en partie à relier avec le fait que les variations des niveaux de vie constatées sont en grande partie liées non aux variations du taux de rémunération sur le marché du travail mais plutôt aux changements de la taille du ménage, à sa composition, au taux de participation de ses membres, au ratio de dépendance, etc.

A partir des matrices de transition on peut calculer le taux d'équilibre de la pauvreté (atteint quand les entrées égalent les sorties de pauvreté). Dans le cas présent ce taux est de 41,3%, donc assez proche du taux observé en 1999. Cependant, comme il a été remarqué par Stevens, Bane, et Burgess et Popper aux Etats-Unis et par Jenkins

au Royaume Uni, les probabilités de transition ne sont pas stables dans le temps et il existe une dépendance qui demeure forte par rapport à la situation initiale des ménages malgré la mobilité observée. Ainsi, en considérant les transitions entre 1998 et 1999, on constate que les probabilités de sortie de pauvreté diminuent de 28% à 25% tandis que les probabilités de devenir pauvre passent de 20% à 22% (le taux d'équilibre passe à 46,8%). Ceci conduit à ce que le pourcentage des sorties de pauvreté soit un peu plus élevé lorsqu'on considère les transitions annuelles (1997/98 et 1998/99) par rapport à celui de l'intervalle 1997/99. Il se dégage ainsi que ces matrices de transition sur deux ans ne peuvent pas être extrapolées pour obtenir un taux unique d'équilibre de pauvreté à long terme.

Le schéma suivant donne une idée de la complexité des situations de transition de pauvreté sur les trois années de notre échantillon. On remarque en particulier qu'environ la moitié des pauvres qui étaient sortis de la pauvreté entre 1997 et 1998, entrent en pauvreté en 1999. Inversement, parmi les 13% d'individus qui sont devenus pauvres en 1998, la moitié également sort de la pauvreté en 1999. Ceci reflète la vulnérabilité d'une catégorie de ménages pour qui les sorties de pauvreté ne sont pas durables et amènent à reconsidérer l'interprétation des transitions annuelles de pauvreté.

Flux d'entrées et sorties de pauvreté, 1997-1999



## II. Pauvres permanents et pauvres transitoires au Pérou

Dans le schéma ci-dessus on constate que près de 23% des ménages ont connu une situation de pauvreté sur chacune des années de la période observée. Ces ménages, que l'on peut qualifier de noyau dur des « pauvres permanents », représentent plus de la moitié du

total des pauvres observés chaque année, l'autre moitié étant composée des « pauvres transitoires »<sup>7</sup>. Sur l'ensemble de la période, 41% des ménages n'ont jamais connu d'épisode de pauvreté tandis que 36% (c'est-à-dire le solde) ont transité entre pauvreté et non pauvreté. Ceci signifie que la pauvreté est un phénomène beaucoup plus étendu dans la mesure où près de six péruviens sur dix ont été touchés par la pauvreté au moins une fois durant la période 1997-99.

Cette mobilité entre pauvreté et non-pauvreté de la population péruvienne n'est pas un cas particulier. La Banque Mondiale dans son dernier rapport sur la pauvreté donne des chiffres comparables pour d'autres pays en développement. Ainsi, les pauvres transitoires représentent une proportion qui va de 47% du total des pauvres en Côte-d'Ivoire jusqu'à 85% au Zimbabwe (voir tableau ci-dessous).

**Pauvreté permanente et pauvreté transitoire**

Pays	Période	Pauvres permanents	Pauvres occasionnels	Jamais pauvres
Pérou	1997-99	22.7	35.9	41.4
Chine	1985-90	6.2	47.8	46.0
Côte-d'Ivoire	1987-88	25.0	22.0	53.0
Ethiopie	1994-97	24.8	30.1	45.1
Pakistan	1986-91	3.0	55.3	41.7
Fédération Russe	1992-93	12.6	30.2	57.2
Afrique du Sud	1993-98	22.7	31.5	45.8
Zimbabwe	1992/93-1995/96	10.6	59.6	29.8

Source: *Attacking Poverty*, World Bank 2000, p.21 et nos estimations pour le Pérou.

Jalan et Ravallion (1998) ont récemment proposé un nouvel indicateur qui distingue les pauvres chroniques des pauvres temporaires. Ils considèrent comme pauvres chroniques ceux dont la consommation par tête de long terme (ou revenu permanent pour reprendre le concept de la théorie du cycle de vie) se trouve au-dessous de la ligne de pauvreté. La différence entre pauvreté observée et pauvreté permanente nous donne la composante transitoire de la pauvreté, décomposition qui est immédiate pour les indicateurs décomposables de manière additive comme ceux de la famille FGT. La composante chronique serait donc la valeur de l'indicateur de pauvreté lorsque la dépense ne fluctue pas autour de sa moyenne dans le temps<sup>8</sup>. Les populations vulnérables subissent de plus amples fluctuations de leurs revenus et, ne disposant pas d'une épargne suffisante, elles répercutent ces chocs sur leur niveau de dépenses. Ainsi, par exemple, au cours d'une période de 5 ans un ménage peut être pauvre « permanent » ayant été pauvre une seule année lorsque les dépenses pour cette année-là ont été très en dessous de la ligne de

pauvreté, faisant passer ainsi la moyenne des dépenses sur cinq ans en dessous du seuil de pauvreté.

Considérant les dépenses moyennes des ménages sur la période 1997-99, on constate que 35,8% de la population se trouve en dessous de la ligne de pauvreté, proportion plus importante que celle des individus pauvres chacune des années. Autrement dit, environ 12% des ménages vulnérables ont subi une baisse de leurs dépenses d'une ampleur suffisante pour ramener leurs dépenses moyennes de la période 1997-99 en dessous de la ligne de pauvreté.

Ici l'accent est moins mis sur la volatilité des revenus, les années de vaches maigres pouvant être compensées par les années de vaches grasses. De ce point de vue, la pauvreté apparaît pour une partie comme un problème de risque non assuré ou anticipé. Or, cette vulnérabilité peut dans certains cas entraîner les ménages dans des trappes de pauvreté, par exemple lorsque les enfants sont retirés de l'école ou quand les soins de santé ne sont pas réalisés.

### III. Profil des transitions de pauvreté

De la même manière on peut élaborer des profils statiques de pauvreté, montrant l'incidence de la pauvreté selon les caractéristiques démographiques et économiques des ménages et on peut également construire un profil de la population vulnérable (celle qui entre ou qui sort de la pauvreté), des pauvres chroniques et de ceux qui ne sont jamais en situation de pauvreté. Bien entendu, cet exercice sert davantage pour caractériser ces différentes populations et non pour établir des liens de causalité entre les caractéristiques de la population et les différentes transitions de pauvreté (il s'agit en un certain sens des risques inconditionnels). Les effets concomitants des différentes variables sont examinés plus bas lors de la présentation des principaux résultats des estimations économétriques.

Ces profils permettent de dégager des portraits type des ménages. Ainsi, celui des ménages en situation de pauvreté permanente correspond à celui d'un ménage plutôt de grande taille avec un faible nombre d'actifs et par conséquent avec un taux de dépendance assez élevé. Leur chef réside dans la sierra, est d'âge moyen, vit en concubinage et n'a pas été scolarisé (au niveau national, seulement 8% des chefs de ménage n'ont pas été scolarisés alors que, parmi les pauvres chroniques, cette proportion atteint 20%). Les ménages vulnérables se caractérisent par la jeunesse de leur chef, le fait de résider en milieu rural et d'avoir atteint seulement un niveau primaire d'éducation. Disposer du seul niveau secondaire permettrait uniquement d'échapper à la pauvreté chronique sans pouvoir éviter les épisodes de pauvreté. Un fait marquant est que le risque de devenir pauvre ne semble pas être associé au fait que le chef de ménage soit une femme. Au contraire, les sorties de pauvreté sont plus fréquentes pour ces ménages que pour ceux dont le chef est un homme. Les ménages à l'abri de la pauvreté sont des ménages résidant dans les grandes

<sup>7</sup> Par rapport au total des pauvres, les pauvres transitoires représentent respectivement 39%, 42% et 47% en 1997, 1998 et 1999.

<sup>8</sup> Une approche similaire a été adoptée par Fields (1999) afin d'étudier le rapport entre mobilité économique et les inégalités à long terme. Du point de vue de l'équité, une société qui a le même degré d'inégalité mais une plus grande mobilité peut être considérée comme "plus juste" qu'une autre avec une moindre mobilité.



villes de la côte, d'une taille inférieure à la moyenne, un taux de participation élevé dans le marché du travail, leur chef est employeur ou cadre salarié et a un niveau d'éducation supérieur.

#### IV. Les déterminants des transitions de pauvreté

On a cherché à estimer les déterminants des différentes modalités de transition de pauvreté (entrées en pauvreté, sorties de pauvreté, pauvreté chronique et jamais en pauvreté) à travers un modèle de type logit multinomial non ordonné. Ce modèle permet d'estimer des impacts des variables explicatives différents sur chacune des modalités de transition de pauvreté. Parmi les variables explicatives on a considéré non seulement les habituelles caractéristiques socio-démographiques des membres du ménage (type de ménage, âge, sexe, niveau d'éducation, catégorie socio-professionnelle, etc.) mais aussi des variables spatiales, concernant la dotation en biens publics (nombre d'écoles, postes de santé, étendu et qualité de l'infrastructure routière) et la densité commerciale (nombre de marchés, des commerces, etc.), tirées du recensement des municipalités. Parmi les résultats les plus saillants on peut souligner l'impact de la taille des ménages et de l'absence d'éducation sur la pauvreté chronique ; la confirmation de l'absence d'effet spécifique attribuable au sexe du chef de ménage ; l'impact positif de biens publics (santé et éducation) sur la probabilité de sortir de pauvreté alors que la densité commerciale semble jouer uniquement dans le cas des ménages toujours pauvres. Les ménages qui ne disposent pas d'actifs semblent avoir une plus grande probabilité de vivre en situation de pauvreté que ceux qui en possèdent. Plus encore, disposer d'actifs productifs (machine à coudre, véhicule de transport) est associé négativement avec la probabilité d'être pauvre chronique, mais n'empêche pas (ni ne favorise) les entrées et sorties de pauvreté.

#### V. Transitions de pauvreté et politiques de lutte contre la pauvreté

Nombreux pays en développement ont mis en place divers programmes de lutte contre la pauvreté, que ce soit à travers des transferts directs pour soulager à court terme le coût social des réformes ou à travers des programmes de plus longue portée visant à améliorer le capital humain des pauvres. Or, les politiques ciblées sur les pauvres, en particulier sur les pauvres chroniques, requièrent une vision dynamique de la pauvreté.

L'approche en termes de dynamique de transition de pauvreté a des implications tant du point de vue du diagnostic concernant qui sont les pauvres qu'en termes de conception de programmes adaptés de lutte contre les différentes formes de pauvreté. Les analyses statiques identifient les pauvres à un moment donné et mettent en place des dispositifs d'aide durables et définis le plus souvent en termes de transferts vers les pauvres ainsi identifiés. Avec une forte proportion de sorties et d'entrées en pauvreté, ces programmes comportent des

erreurs de ciblage relativement importants si la priorité des actions a pour objectif les pauvres permanents.

Indicateurs du ciblage des politiques de lutte contre la pauvreté

1998	Non pauvres en 1998	Pauvres en 1998	Total
Le ménage a-t-il bénéficié de l'un des programmes sociaux (aide alimentaire, santé, éducation)?			
Non	28,7	6,6	35,3
Oui	32,6	32,1	64,7
Total	61,3	38,7	100,0

Note : ménages en panel

Dans le cas du Pérou, les programmes de lutte contre la pauvreté semblent relativement bien cibler les pauvres à en juger par le fait que moins d'un pauvre sur cinq se trouve exclu de l'un des trois types de programmes considérés (aide alimentaire, santé, éducation). Le caractère massif des programmes (65% de la population en a bénéficié sous une forme ou une autre) explique en même temps pourquoi il existe une forte proportion de "fuites" dans ces programmes. En effet, plus de la moitié des non pauvres (53%) a bénéficié de l'un des programmes. Il y a autant de ménages pauvres que non pauvres qui ont bénéficié des programmes sociaux. Si l'on suppose que les montants d'aide sont équivalents, alors il aurait pu être possible de doubler l'aide aux pauvres en mieux ciblant les programmes. La proportion d'« extrêmes pauvres » couverts par les programmes sociaux s'est maintenue à 18% en 1998 et 1999 mais on constate une évolution différenciée selon le degré de pauvreté. En effet, le taux d'exclusion des extrêmes pauvres diminue de 12% à 8% alors que pour les pauvres non extrêmes il passe de 17% à 25%. Cette dégradation différenciée est due à une diminution de la couverture générale des programmes de santé accompagnée d'une perte d'efficacité du ciblage des programmes de santé et d'éducation (de 42% en 1998 à 31% en 1999 pour les programmes de santé et de 53% à 47% pour ceux d'éducation). Il convient de signaler que les erreurs de ciblage sont plus importantes pour les programmes de santé et d'éducation que pour ceux d'aide alimentaire destinés en priorité aux extrêmes pauvres.

Le ciblage des programmes de lutte contre la pauvreté au Pérou est aussi assez efficace si l'on considère que presque neuf pauvres permanents sur dix en bénéficient. Le mode de ciblage (cartes de pauvreté identifiant les localités défavorisées) et la concentration des pauvres permanents en milieu rural expliquent ces bons résultats. Quant aux populations vulnérables, elles sont pour les trois quarts touchées par les programmes de lutte contre

Le ménage a-t-il bénéficié de l'un des programmes sociaux en 1998 (aide alimentaire, santé, éducation)?	Transitions 1998-99				Total
	Entrent en pauvreté	Sortent de pauvreté	Toujours pauvres	Jamais pauvres	
Non	2,3	2,2	3,6	24,9	33
Oui	7,5	7,7	25,2	26,7	67
Total	9,8	9,8	28,8	51,6	100

Source: Nos estimations à partir des enquêtes ENAHO 1998-IV et 1999-IV.

la pauvreté. On constate donc peu d'exclusion même en considérant les transitions de pauvreté. En revanche les individus jamais pauvres absorbent sans doute une partie substantielle de l'aide dans la mesure où ils représentent 40% de l'ensemble des bénéficiaires. Ceci ouvre la possibilité d'une réallocation des ressources des programmes sociaux afin d'accroître l'aide aux ménages vulnérables et pauvres permanents.

L'examen des caractéristiques et déterminants des transitions entre pauvreté et non-pauvreté est aussi porteur d'un nouveau type de politique de lutte contre la pauvreté. En focalisant l'attention sur les indicateurs statiques, les pouvoirs publics ont été conduits à mener une politique de transferts des ressources vers les pauvres. En revanche, en examinant les caractéristiques des pauvres chroniques et des pauvres transitoires, un nouveau type de politique associant les transferts aux facteurs déterminants des entrées et sorties de la pauvreté est susceptible d'avoir des effets plus durables sur la diminution de la pauvreté. Ceci en dehors de la diminution des erreurs de ciblage (« filtration » et « exclusion ») occasionnées par un fort degré de mobilité entre pauvreté et non-pauvreté.

Nous savons maintenant que les facteurs associés à la pauvreté permanente et à la pauvreté transitoire ne sont pas toujours les mêmes comme nous l'avons montré dans le cas péruvien<sup>9</sup>. Cela implique que dans la conception des programmes de lutte contre la pauvreté on peut non seulement distinguer les aspects de court terme (assistance alimentaire, transferts directs) de ceux relevant du moyen et long terme, mais qu'il est aussi désormais possible de déterminer, de manière plus précise, sur quels facteurs l'accent doit être mis. La tendance récente étant de faire jouer les effets positifs des interactions entre les différents programmes de lutte contre la pauvreté<sup>10</sup>.

## **Bibliographie**

- Banque Mondiale (1999): Poverty and social developments in Perú, 1994-1997. Country Studies. Washington, D.C.
- Banque Mondiale (2000): Attacking Poverty. World Development Report.
- Creedy, John, Vani Borooah (1998): "Income mobility, temporary and permanent poverty", Australian Economic papers, vol. 37, n°1.
- Du Bois, F., N. Schack (1998): "Balance y perspectivas en la lucha contra la pobreza en el Perú 1985-2000", MEF.
- Fields, Gary (1999): "Does income mobility equalize longer-term incomes? New measures of an old concept" Cornell University, mimeo.
- Fields, Gary, Efe Ok (1998): "Measuring movement of incomes", Economica, 66, pp.455-471.
- Herrera, Javier (1999): « Ajuste económico, desigualdad y movilidad », in R. Webb; M. Ventocilla (1999) (eds). Pobreza y economía social. Análisis de una encuesta (ENNIV-1997), USAID, Instituto Cuanto, UNICEF, pp 101-142.
- Jalan, Jyotsna, Martin Ravallion (1998): "Determinants of transient and chronic poverty : Evidence from rural China", Banque Mondiale, mimeo.
- Jalan, Jyotsna, Martin Ravallion (1998): "Transient poverty in postreform rural China", Journal of Comparative Economics, 26, pp.338-357.
- Kanbur, R., Squire, L. (1999) : « The evolution of thinking about poverty : exploring the interactions », Banque Mondiale, mimeo.
- McCulloch, Neil, Bob Baulch (1999): "Distinguishing the chronically from the transitorily poor: Evidence from rural Pakistan", IDS Working Paper n°97.
- Portocarrero, F. (ed.) (2000): Políticas sociales en el Perú: nuevos aportes. PUCP/UP/IEP.
- Van de Walle (1995) : "Public spending and the poor: what we know, what we need to know", Banque Mondiale, Working Paper n°1476..
- Van de Walle (1998) : "Targeting Revisited", The World Bank Research Observer, vol. 13, no. 2 (August 1998), pp. 231-48.
- Vásquez, E. (ed.) (1999): ¿Cómo reducir la pobreza y la inequidad en América Latina? IDRC/CIID.

<sup>9</sup> Des études sans couverture nationale pour le Pakistan concluent dans le même sens alors qu'une autre portant sur le sud de la Chine ne fait pas apparaître de facteurs spécifiques explicatifs de la pauvreté permanente ou transitoire. Voir les travaux de Jalan et Ravallion ainsi que ceux de Baulch et McCulloch.

<sup>10</sup> Voir Kanbur et Squire (1999).